

Grenoble, le 26 avril 2020

Bonjour,

Comme chacun a pu le constater, les hypothèses et scénarios de déconfinement font toujours l'objet de nombreuses réflexions de la part du gouvernement car beaucoup de points sont à examiner (impact des mesures ; opérationnalité...). La CCIAG est évidemment tributaire des décisions des autorités sur les aspects collectifs de la gestion de cette crise ; mais elle peut également envisager ce qui lui semble être pertinent pour maintenir un haut niveau de protection sanitaire tout en maintenant ses activités, essentielles pour la vie de notre territoire.

La thèse, que j'ai demandée à chaque directeur de travailler, repose sur la forte probabilité que le confinement, avec les mesures de précautions sanitaires associées dont certaines nous sont inconnues aujourd'hui, dure encore plusieurs mois, sous des formes diverses. Le retour à un fonctionnement « normal » avant plusieurs mois est difficilement envisageable pour le moment.

Cette vision ne se veut pas pessimiste mais réaliste, au regard des nombreuses informations recueillies et quel que soit le scénario de déconfinement mis en place par le gouvernement.

Nos priorités restent les mêmes : protéger la santé des salariés, garantir la continuité des services « chaleur et incinération » et poursuivre, autant que faire se peut, nos autres missions.

Dès lors, j'ai demandé à chaque directeur de réfléchir à la consolidation d'un fonctionnement en mode confiné pour chaque activité, y compris le fonctionnement des usines, y compris lors de la reprise de la saison de chauffe. Ceci nécessite de revisiter notre organisation « normale » et sans doute de revoir certaines fonctions et certains process. Ceci implique que nous soyons en constante interrogation sur les mesures de prévention que nous prenons (ce qui suppose un dialogue permanent entre les salariés et leur manager sur le sujet, dialogue partagé avec la responsable sécurité).

La gestion de cette crise n'est pas simple car ni le gouvernement ni la direction générale de la CCIAG n'ont toutes les réponses aux problèmes soulevés. En ce qui nous concerne, nous nous adapterons continuellement pour apporter des réponses au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Quoi qu'il en soit et dans la perspective de l'après 11 mai, les directives que j'ai données vont dans le sens du maintien des dispositions de confinement prises par l'entreprise jusqu'à présent, soient les mesures suivantes :

- Une organisation faisant appel au moins possible de salariés présents sur les sites ;
- Le maintien des salariés qui le peuvent en télétravail ;
- Le renforcement des mesures de protection sanitaire (cf. note sur «**PROCOLES D'INTERVENTION CORONAVIRUS COVID 19 - SALARIES CCIAG ET ENTREPRISES EXTERIEURES PHASE CONFINEMENT ET POST CONFINEMENT** », diffusée vendredi 24 avril) ;
- Par degré de nécessité dans le temps, la hiérarchisation et la mise en œuvre des travaux nécessaires au maintien de nos activités pour les centrales, le réseau, les sous-stations,



comme pour les installations clients sous contrat SEE, en étant particulièrement précautionneux sur les barrières sanitaires nécessaires.

Nous préparons un Plan de Reprise Progressive de l'Activité qui tiendra compte de ces principes et, autant que faire se peut, des attentes que vous aurez exprimées à vos managers. Il vous sera communiqué incessamment.

Il nous faut rester lucides et patients mais aussi mobilisés pour que, collectivement comme individuellement, nous puissions contribuer à la pérennité de la CCIAG, de ses emplois tout en étant extrêmement vigilants sur la santé de ses salariés.

Thierry DUFLOT

Directeur Général

Nous accueillerons avec intérêt vos questions à l'adresse COVID-19@cciag.fr